



ASSOCIATION
LES VILLAGES
DU CHÂTELET



PROJET

PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS ANDANCE

ANNEE 2022-2023



Le contexte

1. Présentation de l'organisateur

L'accueil est organisé par :

L'Association Familles Rurales « Les Villages du Châtelet »

145 impasse de Grasset

07340 Andance

L'association Familles Rurales des Villages du Châtelet est "intercommunale" et son rayon d'action du secteur enfance se situe principalement sur les communes de Saint-Etienne de Valoux, Champagne, Peyraud, Andance, et Saint-Désirat mais rayonne également sur les autres communes de la communauté de communes Porte de DrômArdeche. Cette association a pour finalité la promotion des personnes, des familles et du milieu rural.

2. Présentation des accueils

a. Lieux

Ecole publique à Andance composé de 2 salles d'animations et d'une cantine scolaire, ainsi que la salle des sports, salle de sieste.

b. Période de fonctionnement

Le centre de loisirs fonctionne pendant les petites et grandes vacances scolaires, Ainsi que les mercredis en période scolaire.

c. Public concerné

Le centre de loisirs accueil des enfants de 3 à 11 ans, mais il est en mesure d'accueillir les 12 à 17 ans.

Les enfants seront repartis selon les activités en trois tranches d'âge. Les 3-5ans, les 6-9 et les +10 ans.

B. Le projet

1. La finalité générale

Le projet éducatif de l'association précise que l'accueil doit être un lieu privilégié de socialisation et de vie collective. Il doit permettre un accueil favorisant la communication, l'écoute, et où chacun pourra grandir, devenir autonome, responsable et épanoui, et où l'intégration sociale des enfants ayant un handicap sera possible.

Son objectif éducatif se résume ainsi : « Former des citoyens libres et indépendants ».

Tout ceci doit s'articuler autour de quatre grands axes :

- Développement social et moral
- Développement intellectuel
- Développement affectif
- Développement physique

2. Les Objectifs & les Méthodes.

a. Développer la sociabilité de l'enfant

Sensibiliser l'enfant autour de la notion du vivre ensemble

➤ **RESPECT DES DIFFERENCES DE CHACUN EN FONCTION DE LEUR ORIGINE, DE LEURS OPINIONS, DE LEURS CAPACITES, DE LEUR AGE, DE LEURS ENVIES ET DE LEURS BESOINS :**

• L'animateur se doit d'être à l'écoute des enfants, de pouvoir répondre à leurs envies et besoins afin de ne pas faire de différences et permettre ainsi que chaque enfant puisse trouver sa place au sein du groupe.

• L'équipe d'animation prendra soin d'adapter le programme d'activités en fonction des différentes tranches d'âge. Le programme pourra être adapté sur le moment en fonction des envies des enfants, de la météo...

• L'animateur se doit d'être vigilant sur l'attitude des enfants entre eux et ainsi éviter toute sorte de moquerie et comportement négatif.

• Enfants porteurs de handicap. L'équipe d'animation prendra le soin d'adapter son approche. Cela passe par une première phase d'observation du comportement de l'enfant, afin d'identifier leur besoin, leur réaction dans différentes situations. Un dialogue avec la famille devra être établi, afin de de comprendre ce qu'il est mis en place chez eux, à l'école afin d'adapter au mieux l'accueil de l'enfants.

➤ **PARTICIPATION AUX TACHES QUOTIDIENNES DU CENTRE DE LOISIRS :**

Hors période COVID

• Sur la base du volontariat, les enfants pourront aider lors des temps de repas : mettre la table, aide au service des plus petits, nettoyage des tables

• Les enfants devront aider les animateurs sur certaines taches quotidiennes : débarrasser leur table, ranger le matériel d'activités, aider les plus petits.

➤ **ÊTRE ACTEURS DE SES LOISIRS, DONNER SES IDEES, RESPECTER LES IDEES DE L'AUTRE, APPRENDRE A FAIRE DES CONCESSIONS, ÊTRE CITOYEN.**

• Le groupe des 3-5 ans commencera sa journée par un temps de rassemblement calme (chants, poésies, comptines, histoires, yoga, relaxation...). L'animateur lancera les chansons et les enfants s'il le souhaite pourront chanter. Une manière de commencer la journée en douceur.

• Pour tous, la journée commencera par un temps d'assemblée, où les animateurs prendront le temps d'expliquer le déroulement de la journée, le menu de midi,... Les enfants pourront s'ils le souhaitent prendre la parole, pour donner leur idées et envie sur la journée, exprimer leur humeur, etc...

➤ **RESPECTER LE MATERIEL**

• Les animateurs veilleront au respect du matériel mis à disposition des enfants. Veiller à ce que les feutres soient bien rebouchés, le matériel utilisé correctement et rangé après utilisation.

• Les jeux de société : afin de limiter les pertes de pièces et la dégradation des jeux de société, les jeux de société seront stockés hors de portée des enfants. Le nombre de jeux de société sera limité chaque jour. Cela permettra également aux enfants de découvrir le plus grand nombre de jeux et

ne pas se limiter aux seuls jeux qu'ils connaissent. Un registre sera tenu par l'équipe d'animation afin de savoir quel enfant a pris le jeu.

- Des dessous de feuilles seront mis à disposition des enfants pour le coloriage. Cela permettra de limiter la trace et de peinture sur les tables et ainsi préserver le matériel.

- Les animateurs se devront de ranger correctement le stock du matériel pour que celui-ci soit réutilisable pour les activités futures.

- Les enfants et les animateurs devront faire attention au gaspillage que cela soit au niveau du matériel pédagogique ou de la nourriture lors de temps de repas.

- Utilisation du compost de l'école pour le tri des déchets. Des poubelles de tables seront mises à disposition des enfants pour ensuite amener les déchets au compost.

- Les feutres, stylos et autre matériel seront triés afin d'être donné à l'association : « Lou-Ange ». Le matériel est recyclé et permet à l'association de récolter des fonds pour la confection de layette et couverture des enfants né trop tôt.

➤ **FAVORISER LA RESPONSABILISATION DE L'ENFANT LORS DU DEROULEMENT DES ACTIVITES**

- Les enfants seront associés à un temps de rangement à la fin de chaque activité. Pour permettre que la salle soit rangée par tous, nettoyée (par l'équipe d'animation). Un temps de lecture sera proposé aux enfants, pour laisser le temps aux animateurs de finir de nettoyer le matériel.

- Durant les activités, les animateurs favoriseront l'autonomie des enfants en leur laissant manipuler le matériel pédagogique. Le matériel utilisable par les enfants sera adapté en fonction de l'âge et des possibilités de chacun.

- Les plus grands seront sollicités pour aider les petits sur certaines activités. Lors des grands jeux, les tranches d'âges seront réparties dans les différentes équipes afin de responsabiliser les plus grands.

- Lors de temps de repas, chaque enfant sera responsable de vider son assiette dans la poubelle de table. Et de débarrasser ses couverts et assiette.

b. Aider l'enfant à développer la confiance en soi.

➔ **FAVORISER LA CREATIVITE ET L'EXPLORATION**

- Avant chaque temps calme, un temps de relaxation, méditation sera proposé à tous. Un temps ou les enfants seront allongés. Pour permettre de commencer l'après midi en douceur, et de partir ensuite sur un temps calme serein, et pourvoir enchaîner sur les activités de l'après midi dans les meilleures dispositions.
- Lors des temps calmes, les animateurs sont force de proposition de petites activités. Les enfants pourront alors décider de participer ou non à celles-ci.
- L'animateur veillera à ce que chaque enfant puisse laisser libre court à sa créativité en offrant un choix multiple de matériaux, de couleurs et de sujets à explorer.
- Lors des activités manuelles, celles-ci pourront être mises en place sous forme de petits pôles. Les enfants tourneront sur ceux-ci pour arriver à faire leur création.
- Les activités proposées devront être variées : sport, activités manuelles, culturelles, grands jeux,...
- Les sorties organisées devront être diversifiées et permettre aux enfants de découvrir des activités, de s'enrichir culturellement, de s'ouvrir sur le monde extérieur, et de partager leurs passions, leurs connaissances.
- Les thèmes d'activités proposées pendant les vacances devront permettre à l'enfant de rentrer dans un imaginaire. Les animateurs pourront être déguisés pour favoriser celui-ci.

➔ **FAIRE PROGRESSER L'ENFANT DANS SES CAPACITES / VALORISER L'ENFANT**

- Les animateurs devront préparer les activités afin qu'elles soient en premier lieu adaptées à l'habileté des enfants. Puis, en amenant plus de complexité lorsque l'enfant est en demande.
- Mettre en place des activités qui seront accessibles à tous, et permettre à l'enfant de faire toute l'activité. Lui permettre d'utiliser tout le matériel mis à sa disposition, et ce même si le résultat n'est pas à la hauteur des espérances des adultes.

- Faire découvrir à l'enfant différentes façons de faire dans des domaines variés tels que : activités sportives, de réflexion, jeux collectifs, ateliers artistiques...
- Les activités sportives seront un moyen de développer de nouvelles aptitudes à travers des jeux d'adresse, de ballons et collectifs... Ne pas lancer immédiatement les jeux, mais mettre en place des ateliers d'« apprentissage » pour permettre aux enfants de comprendre tous les aspects et spécificité des jeux.
- En fonction de l'activité et des capacités de chacun, l'animateur veillera à valoriser le travail effectué, de manière collective ou individuelle. Cela peut prendre forme par la mise en place d'une exposition ouverte aux parents, d'une projection, d'un spectacle...
- Il est favorable d'ouvrir un espace et/ou un temps où l'enfant pourra faire découvrir et partager ses propres passions aux autres.
- Il est primordial de prendre en compte et de prendre le temps d'écouter le point de vue que l'enfant exprime.

c. Etre attentif au bien-être de chacun

➔ OFFRIR A L'ENFANT UN CADRE SECURISANT

- Etablir avec les enfants des règles de vie communes et connues de tous. Les règles de vie seront rappelées à chaque début de semaine et pourront être affichées dans les locaux. Les enfants qui viennent régulièrement pourront être sollicités pour expliquer celles-ci aux nouveaux enfants. La notion de respect doit être au centre de ces règles :
 - Respect des autres enfants
 - Respect des adultes
 - Respect du matériel
- Les programmes d'activités devront être établis avec comme priorité la SECURITE des enfants. Celle-ci doit être assurée à n'importe quel moment de la journée. Une activité aussi intéressante quelle soit ne doit pas la remettre en question.

➔ REPOINDRE AUX BESOINS DE L'ENFANT

- Veiller à ce que l'enfant ait une bonne hygiène : Lavage de main avant et après les repas, le passage aux toilettes et les activités.
- L'animateur veillera à ce que chaque enfant puisse trouver sa place : le bien-être d'un groupe passe par le bien-être de chaque individu et vice-versa.
- Le centre de loisirs doit être le moyen pour les enfants de se dépenser, de se dépasser, de connaître son corps et ses limites.
- Déroulement des activités : les activités du matin et de l'après midi seront proposées de manière un peu différente. Les enfants devront participer aux activités proposées le matin, le rôle de l'animateur sera de donner envie aux enfants de faire l'activité. Les activités de l'après midi seront proposées sur le volontariat. Les enfants seront libres de choisir de participer ou non à celles-ci.

d. Créer du lien avec les familles

➤ DEVELOPPER UNE COMMUNICATION ECRITE ET ORALE CLAIRE AVEC LES PARENTS :

• **Avant les temps de vacances ou d'activités :**

Distribution des programmes aux parents par le biais des écoles du territoire. Un programme clair qui reprend les modalités d'inscriptions, et l'ensemble des activités mises en place.

• **Ecriture de la gazette du centre de loisirs d'Andance.**

Avant chaque période de vacances, les parents pourront retrouver les infos du centre de loisirs. Les actualités, les programmes et tous les projets qui verront le jour. Mais aussi des sondages

• **Pendant les temps de vacances :**

L'accent sera mis sur l'accueil du matin et du soir. En échangeant avec les parents sur la journée de l'enfant, et sur les jours à venir. Les animateurs veilleront à ce que les temps soient structurés. Le directeur ou à défaut un animateur sera responsable de ces temps.

En permettant aux parents d'avoir accès à toutes les informations nécessaires par les affichages des activités, des menus, des renseignements sur les sorties, ...

Mise en place d'un cahier de suivi des enfants, pour pouvoir parler de la journée de l'enfant avec les parents.

Le groupe WhatsApp « Team parents » : ce groupe a pour but de faire passer les informations importantes aux parents pendant les temps d'accueil. Le groupe est paramétré de manière à ce que les parents ne puissent pas répondre sur celui-ci. Pour joindre le directeur ils devront le faire en direct.

Ce groupe servira pour les communications suivantes :

- rappel des la veille de chacune d'elle, avec le contenu du sac pour chaque enfant
- avertir les parents sur les arrivées et départs du bus lors des sorties
- avertir les parents sur les éventuels retards lors des sorties
- faire passer des photos des activités.
- faire passer toute information utile sur le centre de loisirs.

➤ **ORGANISER DES MOMENTS CONVIVIAUX AVEC LES FAMILLES**

Des moments conviviaux seront mis en place en fin de semaine à destination des parents. Goûters, spectacles, expositions seront l'occasion aux enfants de montrer leurs réalisations de la semaine. Cela permettra aussi de créer du lien entre les familles, mais aussi avec l'équipe d'animation.

➤ **VISITER LES LOCAUX**

Pour les nouveaux enfants, une visite du centre sera organisée en présence des parents lors du premier jour, afin de monter l'environnement dans lequel évoluera leur enfant et permettre à celui-ci de s'approprier les lieux.

➔ **SEANCES D'INSCRIPTION**

Les séances d'inscription sont un moment privilégié de dialogue et de mise en lien entre l'organisateur/équipe d'animation et les familles. Nous accorderons une grande importance aux besoins propres de chaque famille et veillerons à récolter un maximum de renseignements utiles afin de donner le meilleur accompagnement possible pour les parents et leurs enfants.

Les séances d'inscription sont un moment qui doit se dérouler dans la convivialité, l'écoute et l'échange.

Un pôle activité est mis en place pour les enfants qui accompagnent leurs parents aux séances d'inscription. Outre le fait d'aider les parents à se concentrer sur l'inscription proprement dite, ce pôle nous permet d'établir un premier contact avec l'enfant et ainsi d'instaurer un début de climat de confiance.

3. Organisation de la vie quotidienne

a. Règles de vie

* L'élaboration et l'explication des règles de vie se feront avec les enfants présents sur le site chaque lundi matin.

b. Sécurité

La sécurité sera la première des PRIORITES, celle-ci se décline sur plusieurs plans :

→ Fonctionnement des soins.

- Lorsque les enfants sont au centre de loisirs, c'est le directeur, responsable sanitaire, qui effectuera tous les soins. Et les marquera sur le registre d'infirmierie.
- Pour les sorties, si le directeur n'est pas présent à celle-ci, l'animateur référent du groupe aura une trousse à pharmacie à disposition. L'animateur qui effectue le soin sera tenu de remplir le registre infirmierie présent dans la pochette du groupe. Cette pochette contient également les fiches sanitaires des enfants et la grille des particularités de santé. Dans cette grille, les protocoles de soins particuliers y sont inscrits.

→ Hygiène

- Se laver les mains avant et après le repas, après être passé aux toilettes, et avant et après chaque activité.

→ Activités

- Lors de la préparation des activités et de leur mise en place, les animateurs veilleront à la sécurité des enfants. Le matériel utilisé devra être adapté à l'âge des enfants mais également aux locaux utilisés.
- Une attention particulière sera faite lors des activités sportives où le risque de blessure est plus important.
- Les animateurs ne devront pas hésiter à arrêter leur activité, de quelque nature qu'elle soit, s'ils s'aperçoivent que la sécurité des enfants n'est pas assurée.

→ **Transports**

- Itinéraire préparé à l'avance
- Positionnement des animateurs dans le bus
- Vérification si tout le monde a bien sa ceinture de sécurité
- Monter et descente du bus prévu à l'avance par la personne responsable du groupe

→ **Les locaux et infrastructures extérieures**

- Les consignes d'évacuations seront bien affichées et auront été étudiées avec l'équipe pédagogique.
- Les numéros de téléphone d'urgence seront affichés et à la vue de tous,
- Au moins un animateur aura son PSC1.

→ **Livret d'animateur et de consigne de sécurité**

1-Un livret sera remis à chaque animateur pour chaque semaine de centre de loisirs. Il contiendra :

- Les horaires de travail de chacun
- Le programme d'activité
- Les tâches.
- La liste des enfants présents chaque jour (à compléter chaque jour, en cas de nouvelle inscription, lors des temps d'appel du matin).
- Le déroulement de chaque journée.

Ce livret permettra à chaque animateur d'être autonome, de connaître le nombre d'enfants sous sa responsabilité, et de pouvoir anticiper le déroulement de la journée sans avoir à quitter son groupe pour aller voir les affichages. L'animateur est tenu d'avoir son livret sur lui tout au long de la journée

2-Un livret des consignes de sécurité, de l'utilisation des locaux, des fiches de poste sera remis tout les ans à chaque membre de l'équipe d'animation. Ainsi chaque animateur sera à même de connaitre et de réussir chaque tache qui lui sera demandé en toute sécurité, que cela soit pour les enfants ou pour lui-même.

c. Organisation générale

- **L'accueil du matin** est un moment clef. Un bénévole et un animateur dédié à l'accueil des parents et des enfants, en prenant soin de dialoguer, écouter et mettre en confiance à la fois les parents et les enfants. L'animateur responsable de l'accueil sera chargé de diriger l'enfant vers son animateur référent pour la journée. Il notera l'heure d'arrivée de l'enfant.

- **Un planning des tâches** sera affiché dans le bureau de l'équipe et dans la cantine afin que chaque membre de l'équipe puisse se situer dans la journée. Chaque animateur effectue une ou deux tâches de ménage et de rangement. Dans ce planning, nous y inscrivons également qui est responsable de l'accueil du matin, de l'ouverture, de la fermeture et de l'accueil du soir. Des fiches de postes seront affichés dans notre bureau et à la cantine.

- **Un planning des horaires** de chaque membre de l'équipe sera également affiché dans notre bureau et à la cantine.

Ces deux plannings permettent à l'animateur d'organiser son temps à l'avance, d'exercer sa capacité à anticiper ses actions et de prendre ses responsabilités.

- **Un cahier de liaison** est à disposition de l'équipe d'animation afin de noter toute remarque utile, importante concernant les enfants. Cet outil permet une bonne communication avec les parents, de ne rien oublier des choses à leur transmettre.

- **Un cahier d'incident est à disposition de l'équipe.** Tous les incidents devront être immédiatement notifié dans ce registre. Cela inclus, les blessures, les mauvais comportements nécessitant une attention particulière, les faits où du matériel à été endommagé, les dégradations.

Le rapport de chaque incident sera fait par la personne qui était en charge de l'enfant au moment des faits et devra comporter les éléments suivants :

- 1- Les faits précis, en nommant tous les enfants.
- 2- Les animateurs présents sur les faits, et ce qui a été fait avant, pendant et après les faits.
- 3- La communication qui a été faite à la famille.

- **Dans la journée**, les animateurs veilleront à favoriser la responsabilisation de l'enfant en les encourageant à mettre en place ensemble les activités qui s'y prête, à engager leurs actions dans les temps de repas (mettre la table, aider les plus petits, participer au petit nettoyage de fin de repas...). Ceci ne doit pas être obligatoire pour les enfants, mais nous devons le favoriser.

- **L'accueil du soir** se déroule sur les mêmes modalités que l'accueil du matin. Un bénévole et un animateur sont en charge de recevoir les parents et de noter l'heure de départ de l'enfant.

L'animateur aura pris soin d'avoir avec lui le cahier de liaison pour transmettre les renseignements aux familles.

Petit plus pour les 3/5 ans

➤ LE DOUDOU

Le doudou est un objet transitionnel qui fait lien entre la maison et le centre (à travers le toucher, l'odeur). Il permet de vivre plus facilement les séparations tant physiques (accueil) que psychiques (endormissement). C'est un refuge émotionnel des maux de l'enfant.

Le doudou accompagne l'enfant dans les moments de sieste et sera toléré en cas de besoin dans la journée.

➤ LE SOMMEIL

Un besoin physique

Durant le sommeil, l'enfant libère ou intègre les expériences qu'il a vécues éveillé. Sur le plan physique, le sommeil favorise la détente, la digestion et la sécrétion de l'hormone de croissance.

Une ambiance pour dormir

Il est important de réfléchir au temps qui précède la sieste afin que celui-ci favorise au maximum l'endormissement. Nous mettons en place un temps calme (histoires, musique, avec doudous et sucettes) juste avant d'aller à la sieste, ce qui permet aux enfants de se poser au calme. Nous tentons d'attribuer à chaque enfant un lit, afin qu'ils aient des repères sécurisants.

Un animateur reste dans la pièce pendant les temps de sieste, Si un enfant ne s'endort pas, il sera relevé puis intégré avec les autres enfants qui ne font pas de sieste. Nous respectons le rythme journalier (en fonction du besoin de l'enfant et de ce que le parent nous aura dit le matin).

Les rituels

Avant d'aller se préparer pour la sieste, les enfants prennent leur doudou. Silencieusement ils rejoignent leur lit où ils s'installent ; chacun avec ses habitudes, que les animateurs respectent et encouragent (= individualiser les besoins).

Les rythmes

Les petits et les moyens sont en général couchés vers 13h30-14h. Le rythme de chacun est respecté dans la mesure du possible et du fonctionnement collectif de la structure (levers échelonnés). L'enfant peut être réveillé/peut réveiller son voisin.

➤ LES REPAS

Au cours de la journée, l'enfant sera amené à prendre plusieurs repas au centre : collation le matin vers 9h, le déjeuner (vers 11h30 pour les 3/5ans puis échelonné pour le reste du groupe), le goûter (vers 15h45).

Le temps de repas est un moment d'écoute, d'échanges et de partage entre les enfants et les animateurs.

L'équipe essaie de faire de ce moment, un espace de paroles, d'échanges et de valoriser au maximum l'autonomie de l'enfant en lui proposant :

- Des couverts adaptés, (cuillères et fourchettes et couteau)
- De débarrasser eux mêmes leur assiette et leurs affaires
- Un adulte est présent tout au long du repas, assis à table et peut les aider si besoin, toujours à la demande de l'enfant.

➤ L'EVEIL AU CENTRE

Aménagement de l'espace

Un aménagement de la salle de vie adaptée aux besoins et à la sécurité des enfants permet aux enfants de se repérer dans le temps et l'espace et ainsi de se sentir plus en sécurité affectivement.

Toutefois l'adulte est toujours à la disposition de l'enfant. Il lui est particulièrement attentif. C'est cette attention constante et bienveillante qui fait que l'enfant pourra se construire et évoluer de façon autonome, en développant sa personnalité propre tout en établissant des relations avec les autres enfants et avec les adultes.

L'aménagement permet aussi à l'enfant d'évoluer librement et de faire des choix d'activités autonomes sans toujours dépendre de l'adulte. Un certain nombre de jeux sont proposés en accès libre dans la salle. Plusieurs coins de jeux sont aménagés dans la salle de vie visant à développer différents aspects de la vie de l'enfant : jeux pour faire semblant (cuisine, poupées, voitures), jeux de construction (Kapla, légos, etc.).

La structure est dite en « inter-âges » car tous les enfants se côtoient au cours de la journée, ce qui crée des moments de partage, de stimulation, de socialisation. Les enfants apprennent à faire attention au plus petit, à respecter les règles de vie en collectivité.

a. Journée type

7h30-9h : Temps d'accueil des enfants et des parents

9h-9h30 : Assemblée des enfants, explication du déroulement de la journée.

Possibilité de prendre une collation si les parents le souhaitent.

9h30-11h15 : Temps d'activités

11h15-11h30 : temps de rangement et de nettoyage de l'activité

11h30-12h : Temps libre

11h45-13h30 : Temps de repas

13h30-14h : temps de relaxation, méditation

14h-14h30 : Temps calme

Temps de sieste pour les petits, avec réveil échelonné en fonction des besoins de chacun.

Au maximum l'enfant sera réveillé à 15h30.

14h30-16h15 : Temps d'activités

16h15-16h30 : temps de rangement et de nettoyage de l'activité.

16h30-17h : Assemblée des enfants, bilan de la journée, Temps de goûter

17h-18h15 : Temps de départ des enfants et retour sur la journée aux parents

5. Encadrement

FAMILLES RURALES

Les Villages du Chatelet

145 impasse de Grasset 07340 Andance

Tél. 04 75 34 37 61

afrchatelet@yahoo.fr

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Tourisme | - Santé |

L'équipe permanente se compose d'un Directeur diplômé (BPJEPS), de deux animateurs diplômés BAFA et d'un animateur diplômé BAFA et CAP petite enfance.

L'équipe est complétée au besoin par des animateurs vacataires diplômé ou stagiaires BAFA, ou sans diplômes dans la limite des exigences DDCSPP.

a. Le rôle de chacun

Le directeur :

- Il s'assure que tous les enfants passent de bonnes vacances.
- Il fait partie de l'équipe pédagogique
- Il s'occupe de la gestion financière, matérielle et administrative.
- Il est en relation avec les différents partenaires
- Il est en relation avec les familles
- Il forme les animateurs, assure un suivi et leur évaluation
- Il est garant de la sécurité de tous
- Il est garant de la mise en œuvre du Projet Pédagogique
- Il rend compte de son travail au C.A. et au président

L'animateur :

- Il s'assure que tous les enfants passent de bonnes vacances.
- Il propose des activités adaptées aux besoins des enfants.
- Il tient compte de l'avis de l'enfant.
- Il anime les différents moments de la journée : temps calmes, temps d'accueils, temps libres temps de repas, temps de transport.
- Il est garant de la sécurité de l'enfant.
- Il est garant du matériel et des locaux.
- Il est garant de l'application des règles de vie établies en collaboration avec les enfants et animateurs.
- Il s'engage à appliquer les objectifs du projet Pédagogique et les Projets d'Activités définis en équipe.
- Il participe aux réunions de préparation, d'évaluation, de bilan
- Il participe aux différentes réunions de préparation, à l'installation et au rangement du centre.
- Il participe à l'entretien quotidien des locaux.

Lors des vacances d'été, une fois l'équipe d'animation au complet, des rencontres de préparation seront prévues:

- Choix des thèmes d'animations.
- Organisation des activités.
- Inventaire du matériel nécessaire et à disposition.
- Création de décors.
- Installation du centre.

Une réunion d'équipe aura lieu chaque semaine, pour faire le point sur les activités et ou chaque animateur pourra donner son ressenti sur la semaine. Les animateurs seront informés et doivent connaître la chartre de l'animateur mis en place dans le cadre du centre de loisirs. Celle-ci défini le cadre et les actions de l'intervention des animateurs.

6. Bilan et évaluation

- Les animateurs « stagiaires BAFA » seront évalués selon les critères définis dans le mémento de l'animateur. Celui-ci sera remis à chaque stagiaire lors d'un entretien avant la période de son stage. Un animateur titulaire du BAFA sera désigné comme référent auprès du stagiaire. Il sera la pour le guider et le conseiller tout au long de sa formation. Un bilan de fin de stage sera fait en présence de stagiaire, de l'animateur référent et du directeur.

- Les autres animateurs seront également évalués sur les mêmes critères afin que chacun puisse progresser, et que l'accueil des enfants soit conforme aux attentes et objectifs du projet pédagogique.

- Une réunion d'équipe sera programmée au rythme d'une fois par semaine, afin de :
 - Faire le point sur le déroulement des activités passées.
 - Faire le point sur la mise en place des activités futures.
 - Echanger sur d'éventuels problèmes rencontrés.